

Comme vous l'aurez compris, les professionnels de santé ont donc été informés et ceux qui sont en contact étroit avec les jeunes mamans sont parfaitement aptes à sensibiliser celles-ci et à leur fournir toutes les informations utiles.

Etant donné ce qui précède, il ne me semble pas opportun à l'heure actuelle, d'entamer des démarches complémentaires de sensibilisation au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quant à votre question relative à d'éventuels cas de contamination de nourrissons suite à cette pratique, y répondre exigerait une enquête épidémiologique spécifique en milieu hospitalier. Je n'ai pas connaissance d'une telle démarche au sein de nos hôpitaux et je ne pense pas qu'elle soit très utile pour prouver les risques sanitaires liés à cette pratique de banque de lait maternel via les réseaux sociaux.